

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2018

## Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h 02 en présence de quatre (4) personnes du public et en l'absence du conseiller Mario Lessard.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2018** a été adopté à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer un projet d'Aux Berges du Lac Castor** dans sa demande de financement gouvernemental.
7. Le maire a informé l'assistance que les membres du Conseil ont pris la **décision de ne pas participer au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités**, une économie de 3 000 \$ à 3 500 \$.

## Sécurité publique

8. Il a été résolu à l'unanimité de **participer aux travaux de regroupement des services de sécurité incendie du territoire de la MRC.**
9. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé le public qu'**une formation en sécurité publique est en cours et porte sur le Plan de sécurité civile de la Municipalité.** La formation de deux (2) jours a débuté le 3 mars et se terminera le 10 mars. La formation est donnée par un spécialiste du CEGEP de Drummondville. Vingt-six (26) personnes ont participé à cette formation le 3 mars (élus, personnel municipal, pompiers, ambulanciers et bénévoles).

## Transport

10. Il a été résolu à l'unanimité d'acheminer, au ministère des Transports, la requête de M. Gilles Gignac **concernant le lignage du rang Beauvallon à proximité de son domicile.**
11. La Municipalité avait déposé une demande d'aide financière, au ministère des Transports, dans le but de procéder à **la réfection d'un ponceau du chemin du Bout-du-Monde qui avait été endommagé par les pluies du printemps 2017.** Or, une lettre reçue en février nous annonce que le projet pourrait être admissible. Donc, il a été résolu à l'unanimité

communiquer au Ministère les différentes informations demandées concernant ce projet estimé à 229 527,17 \$.

12. Toujours concernant ce ponceau du chemin du Bout-du-Monde, il a été résolu à l'unanimité d'informer le plus bas soumissionnaire conforme à l'ouverture des soumissions, pour la restauration des chemins endommagés par les pluies printanières de 2017, soit *Maskimo Construction Inc.*, que **la réfection dudit ponceau fait partie du contrat qui lui a déjà été accordé** puisque le Ministère nous a annoncé l'admissibilité probable du projet à une aide financière. **Les travaux pourront débuter seulement lorsque le Ministère aura jugé le projet conforme et qu'il aura confirmé l'aide à recevoir.**
13. Il a été résolu à l'unanimité de demander, au député provincial et au ministre des Transports, **un financement** à même leurs crédits discrétionnaires, **pour procéder à la réfection de ponceaux sur la section est de la rue Brodeur**; un projet d'environ 125 000 \$.
14. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

### **Hygiène du milieu**

15. Il a été résolu à l'unanimité de présenter, à la MRC, une demande d'autorisation d'utiliser les crédits de l'année 2017 de la Municipalité qui proviennent du *Fonds de développement territorial - Politique de soutien aux projets structurants* - **pour implanter un écocentre municipal à Saint-Paulin.**
16. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer l'OBVRLY dans sa demande de financement gouvernemental** pour un projet de conservation de l'habitat du dard des sables (un petit poisson) dans la rivière du Loup.
17. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à loger la demande de plants d'arbres au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et à *l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice* **pour la distribution annuelle d'arbres du mois de mai qui se tiendra cette année sur le terrain près de l'église à une date à préciser ultérieurement.**
18. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer un budget de 200 \$ **pour l'activité Éco-créateurs en herbe organisée, en collaboration avec l'école des Vallons, pour souligner le Jour de la Terre.** Les enfants seront invités à produire des œuvres thématiques à l'aide des matières qu'ils trouveront dans le bac bleu familial. Ces œuvres seront exposées à la sacristie, jugées par un jury et récompensées par quelques prix.
19. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé l'assistance des éléments suivants :

- La Municipalité a été informée de la tarification des services techniques offerts par la MRC : 127,50 \$ / h pour un ingénieur, 97,50 \$ / h pour un technicien et 75 \$ /h pour un surveillant de chantier;
- La Municipalité a été informée que le gestionnaire des cours d'eau de la MRC fait de la surveillance sur le terrain en ce qui concerne le comportement de nos cours d'eau en rapport avec la problématique de l'érosion des berges;
- L'administration municipale ne participera pas au sondage du MAMOT sur le développement durable en raison du fardeau de tâche du personnel qui nous oblige à établir des priorités.

### **Santé et bien-être des citoyens**

20. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser *Opération Enfant Soleil* à procéder à sa collecte de fonds annuelle dans les rues de Saint-Paulin**, le 16 juin 2018, et d'assurer la sécurité du secteur pendant l'activité.
21. Il a été résolu à l'unanimité de procéder à **une opération de sensibilisation de la population à la problématique des chats errants** via les médias de la Municipalité.
22. En l'absence du conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, aucune information particulière au secteur n'a été transmise au public.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

23. Considérant le *Programme de reconnaissance de la Municipalité*, il a été résolu à l'unanimité **de ne pas participer à la *Soirée des Sommets* organisée par la *Chambre de Commerce de la MRC***.
24. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public que la demande de M. Yvon Allard est toujours à l'étude à la CPTAQ.

### **Culture, loisirs et sports**

25. Il a été résolu à l'unanimité de **maintenir l'entente convenue pour la tenue du *Festival Country-Western de Saint-Paulin* avec la nouvelle propriétaire de cette organisation**, Mme Mona Tremblay de Saint-Barthélemy.
26. Il a été convenu d'**autoriser l'OTJ St-Paulin à organiser une fête de Noël incluant une activité dans les rues du village et l'utilisation du matériel roulant de la Municipalité**.
27. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

## Autres sujets

28. À **la parole au public**, plusieurs citoyens du secteur du Lac-Bergeron sont intervenus :

- M. Michel Péloquin et Mme Lorraine Turgeon se sont informés de l'offre de services internet haute vitesse. En suivi aux questions qu'ils avaient posées le mois dernier, le maire a confirmé que *Maskicom* offrira les trois (3) services (internet, câblodistribution et téléphonie). Il a aussi précisé que le service mettra environ 2 ans à être déployé à Saint-Paulin.
- M. Michel Puzé a demandé quel suivi avait été fait à la demande de restriction du stationnement au secteur du Lac-Bergeron et le maire a répondu que l'étude du dossier n'est pas complétée. M. Puzé a aussi suggéré d'installer une chute à courrier au bureau municipal pour permettre aux citoyens d'y laisser du courrier en dehors des heures de bureau (p.ex. paiement des taxes). Le maire a bien accueilli la suggestion et s'est engagé à ce qu'elle soit analysée et réalisée s'il y a lieu.
- M. Gaétan Parent s'est informé du sort des citoyens du secteur dont le branchement au réseau municipal n'est pas prévu dans le projet en cours (la partie privée du chemin de la Robine et le chemin des Tourterelles). Une longue discussion a suivi pour expliquer la position du Conseil municipal.

29. Par vote unanime, à 21 h 05, **la séance a été ajournée au jeudi 15 mars à 19 h.**